



UNE AFFIRMATION REPETEE NE VAUT PAS VERITE

Les augmentations salariales entretiennent l'inflation

Lors de la réunion salariale du 15 septembre, Stanislas Guerini, le ministre en charge de la Fonction publique, a confirmé que le pouvoir exécutif n'entendait pas procéder à de nouvelles augmentations générales des rémunérations des agents et agents dans les mois à venir.

Un des arguments avancés devant les organisations syndicales consiste à affirmer que de telles augmentations auraient pour conséquence de favoriser la poursuite de l'inflation, voire de l'accroître.

On peut supposer que cette affirmation repose sur deux éléments :

1/ Les patrons, dans leur majorité, ne manqueront pas de répercuter dans leurs prix de vente les augmentations salariales consenties.

Ce point de vue repose sur la vision libérale dans laquelle les dirigeants d'entreprise sont pris à la gorge et n'ont pas de marge de manœuvre financière.

C'est totalement fallacieux pour nombre de grandes boîtes dont les profits stratosphériques servent principalement, depuis des années, à verser des dividendes toujours plus monumentaux.

Par ailleurs, un tel processus n'a pas de fondement dans la Fonction publique.

2/ En augmentant les salaires, on augmente la demande et la consommation, phénomène attisant la hausse des prix.

C'est un raisonnement capitaliste par essence puisque la logique sous-entendue est que les prix sont avant tout fixés – et ne peuvent que l'être – par la loi du marché.

Est-on face à une vérité incontournable ?

Sans même entrer dans les débats sur le blocage de certains prix, la taxation des profits spéculatifs ou l'appropriation publique de productions aujourd'hui dépendantes du secteur privé, certaines données économiques de notre histoire récente contredisent cette affirmation.

Ainsi, il est intéressant d'observer quelques chiffres issus de la dernière période où la France a connu une inflation au-delà des 5% annuels, de 1969 à 1985 inclus.

Culminant à un rythme annuel de 13,6% en 1980, l'Indice des Prix à la Consommation a commencé à décroître à partir de 1981 (13,4%) pour, par étapes successives, s'établir à 2,7% en 1986.

En regard, quelles ont été les données salariales et leur évolution ?

Sur cette période de 17 années de forte inflation (69 à 85 inclus), a-t-il existé une inflexion importante dans les politiques salariales qui, pour partie au moins, explique la décreue du coût de la vie au tout début de la décennie 1980 ?

Coupons donc cette séquence historique en 2 moitiés et observons ce que nous disent les chiffres officiels.

Les deux sources précisément et historiquement renseignées sont celles du SMIC et du point d'indice. Sur la période considérée, les salariés impactés correspondent à environ 30% de la population active, ce qui constitue un échantillon large et représentatif.

Sur les 8 premières années, de 1969 à 1976 inclus, l'inflation a été de 91,4%.

La valeur du point a été augmentée de 94% et celle du SMIC (le SMIG, son ancêtre, jusqu'en 1970) de 90,3%.

Sur les 9 années suivantes, y a-t-il eu une « décrue » salariale enclenchée accréditant la thèse qu'il faut contenir les salaires pour lutter contre l'inflation et, de ce fait, constituant un des éléments importants du ralentissement de l'inflation ?

De 1977 à 1985 inclus, l'Indice des Prix à la Consommation s'est élevé de 137,2%. Le rythme très soutenu a nettement ralenti après 1982 : 9,6% en 1983, 7,4% en 1984, 5,8% en 1985 et donc, 2,7% en 1986.

La valeur du point a été augmentée de 139,8% (encore, ces chiffres ne prennent-ils pas encore l'octroi général de points sur certaines années et des primes elles aussi générales) et celle du SMIC de 191% (conséquence pour une partie significative des nouvelles modalités d'évolution du SMIC par rapport au SMIG, mais cette donnée est sans influence sur l'objet de cette note).

Il est donc facile d'observer que, en dépit d'une politique salariale au moins aussi « généreuse » (et même davantage) dans la seconde séquence de la période, l'inflation s'est très nettement ralentie.

Si ces chiffres ne disent évidemment rien des facteurs qui expliquent cette baisse, ils démontrent cependant que les augmentations de salaires ne constituent pas un élément inflationniste par nature.

Et la croissance ?

De légitimes débats existent autour de la croissance, son contenu et ses modalités de calcul.

Ceci rappelé, notons que pour les tenants du capitalisme qui nous gouvernent, la croissance du PIB constitue une forme de référence absolue.

Or, l'INSEE nous rappelle que la croissance du PIB en France provient pour environ 30% de la consommation des ménages depuis de nombreuses années.

Dans le même temps, l'Institut précise de manière continue que la consommation des ménages est directement corrélée à leur pouvoir d'achat et à leurs salaires. La stagnation de ceux-ci a des conséquences négatives extrêmement fortes sur la consommation et, consécutivement, sur la croissance.

CQFD : pas ou peu d'augmentation de salaires, surtout dans une période à forte inflation, c'est la croissance qui est altérée.

Voilà donc un autre aspect de l'aberration des politiques d'austérité salariale imposée par le gouvernement et plébiscitée par le MEDEF.

Le 29 novembre 2022